

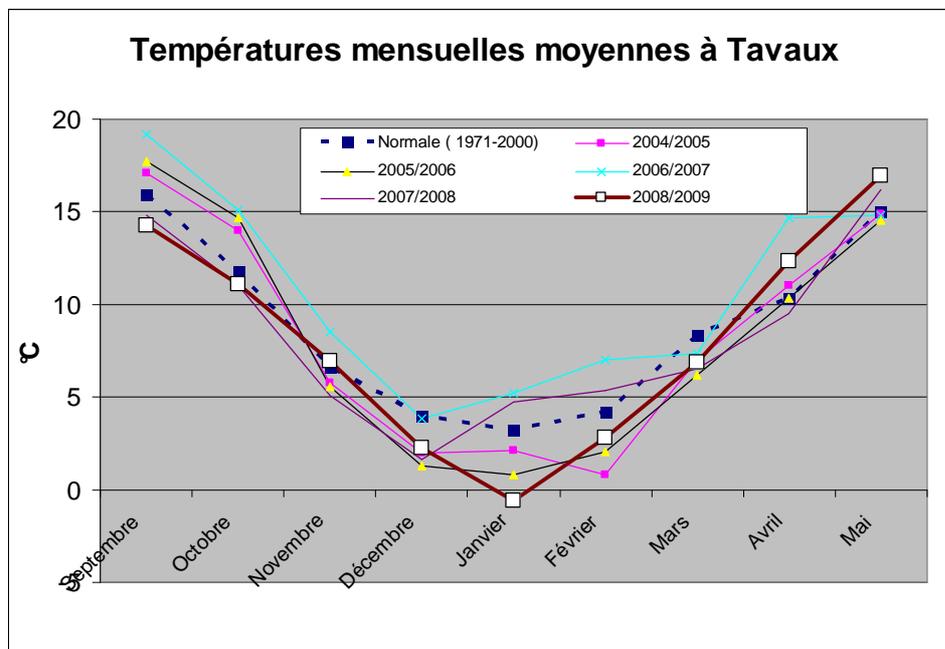
FRANCHE COMTE

Bulletin N°20 – Semaine 31 – 10 pages

Disponible sur le site : <http://www.franche-comte.pref.gouv.fr/agriculture-h395.html>

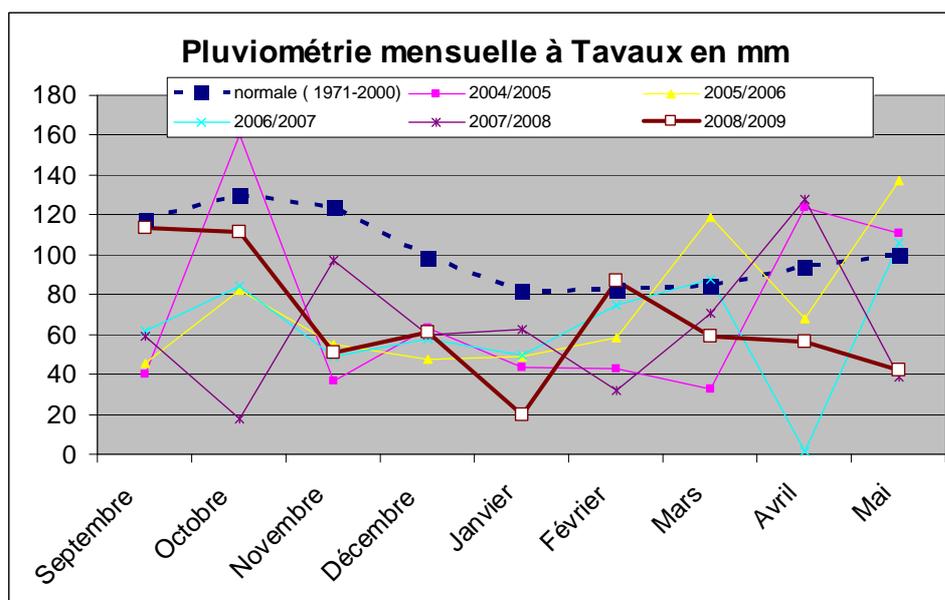
BILAN METEO 2008-2009

Températures (données Météo France)



L'hiver a été froid, les températures de Décembre, Janvier, Février et Mars sont au dessous des normales. A l'inverse, Avril et Mai sont des mois doux avec des températures moyennes supérieures à la normale.

Pluviométrie (données Météo France)



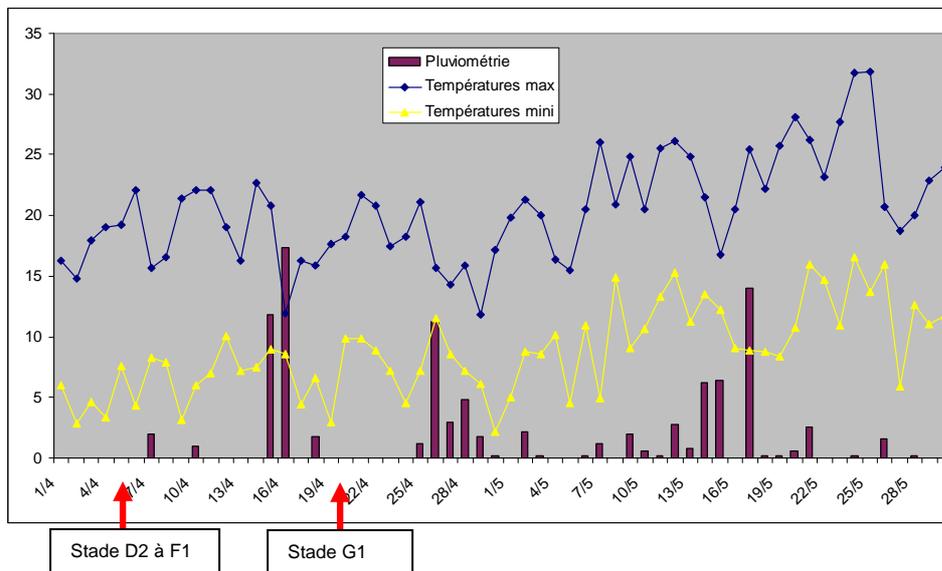
L'année a été globalement peu arrosée, les valeurs étant systématiquement au dessous de la normale.

Sclerotinia

Tableau N°1 : suivi sclérotinia en zone non traitée

Dpts	Communes	KIT (% pétales contaminés)	% sclerotinia en zone témoin	% pieds secs
JURA	Lavans les dole		<5%	
	Brans		<5%	
	Chemain		<5%	
	Peseux		<5%	15
	St Aubin 1	100	10	30
	St Aubin 2		45	
	Ounans		<5%	
	La Loye		<5%	
	Authume	25	<5%	
HAUTE SAONE	Desnes	70	20	30
	Chilly le Vignoble		5	
	Hugier		<5%	
	Pesmes	70	18	
	Valay		<5%	
	Velesmes-Echevanne		<5%	
	Frasnes le Chateau		<5%	
	Gy		<5%	
Ter de BELFORT	Fretigny et Velloreille	15	<5%	15
	Chaumerenne		<5%	
	La Chapelle sous rougemont		30	

Graphique N°1 : pluviométrie et températures à TAVA UX (39) – Données Météo France



Aux alentours du 20 avril, les colzas arrivaient au stade sensible (chute des premiers pétales) et toutes les conditions pour que le risque sclerotinia soit élevé étaient réunies :

- présence d'apothécies (organe de fructification des sclérotés)
- conditions climatiques favorables : humidité et douceur (voir graphique N°2)
- KIT Pétales, sur 9 Kits réalisés sur la Franche-Comté, deux tiers des prélèvements indiquaient un pourcentage de fleurs contaminées supérieur à la valeur seuil de 30% (voir tableau N°1).

Cependant, au final, le pourcentage moyen de pieds atteints en zone non traitée est faible avec 6.8%. Les conditions pour que la maladie se développe ont pourtant été très favorables, forte hygrométrie courant mai, températures douces, pétales collés aux feuilles. Après 2007, année à forte attaque malgré des conditions défavorables, 2009 révèle le scénario inverse.

Alternaria et oïdium

Seule une parcelle présente une attaque significative d'alternaria : BRANS (39) avec 100% des siliques touchées et 15% de la surface des siliques touchées.

Une autre parcelle présente une attaque visible d'oïdium : AUTHUME (39).

Insectes

Charançons du bourgeon terminal

Malgré un vol intense à l'automne, les dégâts en parcelles traitées ont été très faibles.

Charançons de la tige

Attaques faibles sur l'ensemble du territoire, sauf sur le secteur d'HUGIER où nous avons dénombré plus de 75% des pieds avec symptômes sur tige.

Méligèthes

C'est l'insecte qui a été le plus préoccupant sur un certains nombre de parcelles.

Les méligèthes ont envahi les cultures le Week End du 3-4 avril à la faveur de températures maximales proches de 20°C. Le seuil de traitement de 7-8 méligèthes par pieds était atteint sur environ 1 parcelle sur 2. Les colzas étaient alors au stade D2-F1.

Quinze jours plus tard, le risque est terminé pour 95% des parcelles, il reste 5% de parcelles qui ne fleurissent toujours pas.

Fin avril début mai, la pression méligèthes est terminée et les dernières parcelles à problème finissent par fleurir.

Rendements

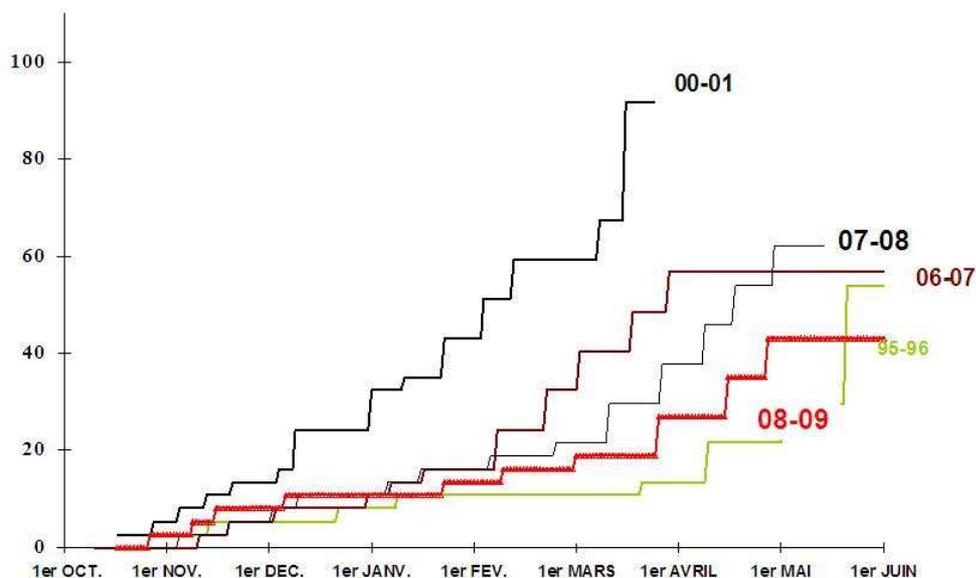
Les rendements semblent très corrects cette année avec beaucoup de situations au dessus de 40 quintaux par hectare.

BILAN SANITAIRE BLE 2008-2009

Piétin verse

Modélisation

Modèle TOP – Piétin Verse à TAVAUX



Au final, le risque estimé par le modèle est faible.

Sur le terrain (voir tableau N°2 et graphique N°2)

Sur 22 parcelles suivies sur la Franche Comté et quelle que soit la note donnée par la grille de décision de traitement, 8 parcelles ont atteint ou dépassé le seuil de 30% de section nécrosée, seuil au dessus duquel le piétin peut être nuisible.

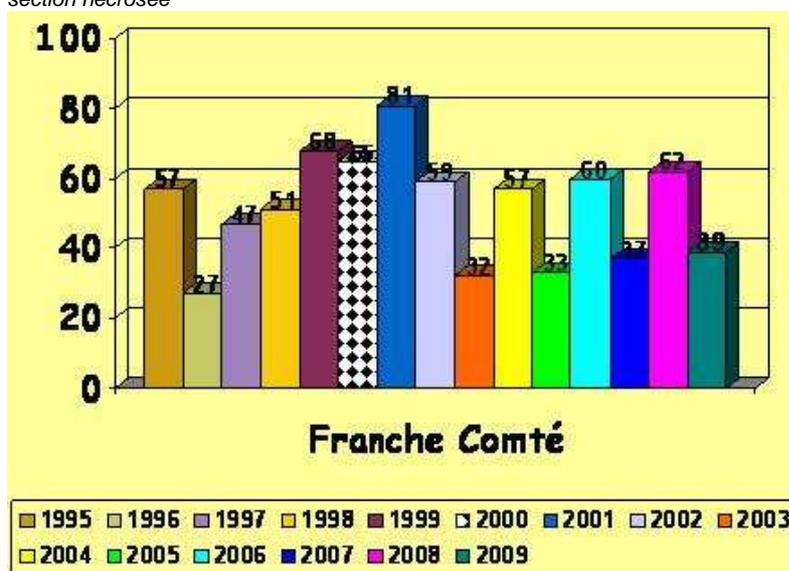
L'année 2009 peut être considérée comme une année à faible pression piétin verse ; en effet sur 14 parcelles à risque, le pourcentage de section nécrosée moyen est de 39% et sur la moitié de ces parcelles le seuil de traitement de 30% a été dépassé.

Pas de verse et pas d'échaudage du à cette maladie cette année.

Tableau N2 : suivi piétin verse en zone non traitée.

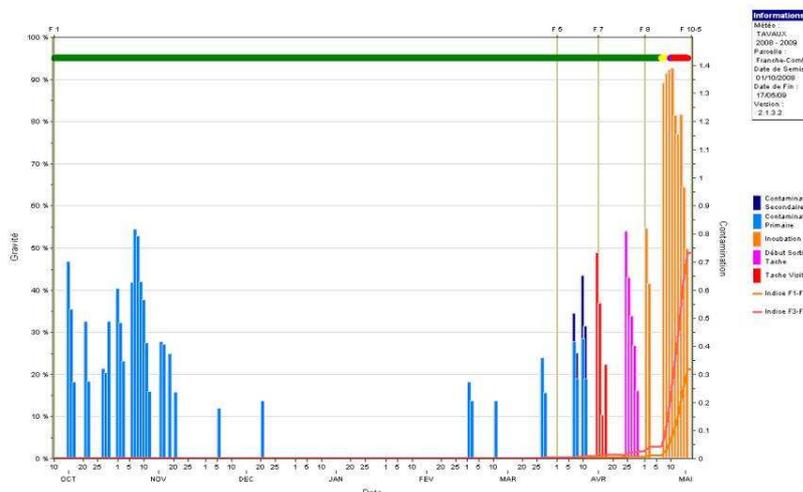
Dpts	Communes	Variété	Date semis	Type de sol	Freq piétin verse	% section nécrosée
70	FRETIGNEY	ROYSSAC	Début oct	Limon argileux	45	23
	PESMES	SANKARA	1/10/08	Sable	70	45
	VALAY	AREZZO	15/10/08	Limon	100	73
	CUGNEY	BUENO	7/10/08	Limon	<5%	<5%
	VELESMES	APACHE	14/10/08	Limon	20	20
	VELESMES	ORVANTIS	7/10/08	Limon	12	7
	ONAY	APACHE	Fin oct	Limon	90	72
39	GY	ORVANTIS	17/10/08	Argileux	<5%	<5%
	ST AUBIN	ORVANTIS	1/10/08	Limon	75	60
	ST AUBIN	SANKARA	6/10/08	Limon	8	11
	ST AUBIN	APACHE	17/10/08	Limon	86	62
	TAVAU	PREMIO	13/10/08	Argileux	<5%	<5%
	ANNOIRE	AUBUSSON	17/10/08	Argileux	<5%	<5%
	THERVAY	CARIBOU	7/10/08	Argileux	80	70
	LAVANS LES DOLE	AUBUSSON	25/10/08	Limon	55	42
	LA LOYE	AUBUSSON	7/11/08	Argileux	<5%	<5%
	LÈS ESSARDS	ORVANTIS	Début oct		88	55
	LES REPOTS	SANKARA	4/10/08	Limon	75	46
	DESNES	AUBUSSON	18/10/08	Argileux	62	31
90	LA CHAPELLE SOUS ROUGEMONT	CHARGER	17/10/08	Limon argileux	20	20
	RECHESY	APACHE	4/11/08	Limon argileux	12	7

Graphique N2 : suivi piétin verse parcelles à risque (note grille >=10) – zone non traitée - % de section nécrosée



Septoriose et rouille brune

Modélisation Septoriose à TAVAU (39) - PRESEPT



Le modèle PRESEPT a déclenché à TAVAUX et globalement en tous secteurs aux alentours du 10 mai.

Sur le terrain (témoins non traités)

La septoriose a atteint la F3 définitive, sur variétés sensibles et dans le Jura (sud Franche-Comté), entre le 4 et le 11 mai. En Haute Saône, la F3 a été atteinte entre le 11 et 18 mai. A ces dates, les dernières feuilles étaient totalement sorties. La septoriose a ensuite continué plutôt lentement sa progression sur feuilles hautes.

La rouille brune est apparue sur SANKARA (variété très sensible) début mai. Sa présence s'est amplifiée, toujours sur variétés sensibles (SANKARA – AUBUSSON), lors de la dernière décade de mai ; elle était alors présente en faible intensité sur les 3 dernières feuilles. A la mi-juin, les 3 dernières feuilles étaient nécrosées et sénescentes.

Nuisibilité

La nuisibilité du complexe maladie septoriose - rouille est estimée à 10 - 15% du rendement suivant la sensibilité variétale.

Microdochium Nivale sur feuilles

Quelques attaques significatives ont été observées (en parcelles avec protection fongicide) sur les secteurs de Velesmes (70) et Thervay (39).

Fusariose des épis (*Fusarium Roseum*)

Les attaques les plus spectaculaires ont été observées sur les situations à précédent maïs avec résidus de cannes de maïs en surface et variété sensible.

Insectes d'automne (pucerons - cicadelles)

Pas de problèmes particuliers cette année.

Insectes de printemps

Pas de problèmes pucerons.

Lemas : une parcelle du réseau (semis tardif et clair) a atteint le seuil de traitement.

Cecidomyies des épis : une parcelle à problème a été identifiée par la coopérative INTERVAL sur le secteur de VAUDREY (39).

Rendements

Les rendements moyens devraient se situer entre 70 et 80 qx/ha.

Conseils pour les prochains semis de COLZA

Désherbage

Pratiquer le faux semis avec destruction mécanique peut limiter le développement de certaines adventices type géranium, crucifères. Travailler le sol de façon superficielle afin d'obtenir une structure fine en surface et rappuyer la terre après le passage de l'outil améliorent la germination des adventices.

Choix variétal

- Incorporer 10% de variété très précoce dans la semence peut permettre d'attirer les **mélégèthes** sur les plantes les plus hautes et de réduire l'infestation de la parcelle.
- Eviter les variétés tardives dans les secteurs à forte pression méligèthe, ce sont ces variétés qui ont eu le plus de difficultés à fleurir cette année
- Pour lutter contre le **phoma** souvent à l'origine des pieds secs et éviter le contournement de la résistance variétale, il convient d'alterner les groupes de résistance sur une même parcelle :
Variétés très peu sensibles Groupe 1 : Campala, Grizzly, Kadore, Mendel...
Variétés très peu sensibles Groupe 2 : Capvert, Expert, Remy...
Variétés très peu sensibles Groupe 4 : Exagone, Exocet...
- En cas de semis précoce, privilégier une variété à faible risque d'élongation type GRIZZLY, KADORE
- En situation à hernie des crucifères, semer la variété MENDEL

Sclerotinia

CONTANS WG, spécialité à base de *Conyothyrium Minitans*, permet de lutter biologiquement contre les sclérotés présents dans le sol et ainsi réduire l'inoculum. Cette spécialité est à incorporer avant le semis du colza et peut être utilisée sur toutes les cultures présentes sur une même parcelle.

Chrysomèle des racines du maïs

Le laboratoire national de la protection des végétaux, unité d'entomologie de Montpellier, a confirmé le 21 juillet la capture d'une chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) dans la commune de **Dommartin-les-Cuiseaux (71)**.

La chrysomèle a été piégée dans le cadre d'un dispositif national de surveillance du territoire mis en place depuis 10 ans. En 2009, 100 pièges ont été positionnés en Bourgogne et 56 en Franche Comté pour détecter rapidement la présence de cet insecte.

S'agissant d'une espèce contre laquelle la lutte est obligatoire, les mesures prévues par la réglementation sont mises en œuvre.

Réorganisation du réseau de surveillance biologique du territoire des Grandes Cultures

Le Ministère de l'Agriculture a redéfini les principes d'organisation et de fonctionnement du réseau de surveillance biologique du territoire dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques et de la réorganisation des services de l'Etat.

Dans ce cadre, la DRAAF a confié la présidence du comité de pilotage régional de la surveillance biologique du territoire au Président de la chambre régionale d'agriculture. Ce comité a pour vocation de coordonner et constituer un réseau d'épidémiosurveillance mutualisé et de publier le bulletin de santé du végétal (BSV).

Ainsi, début septembre 2009, le BSV « Grandes Cultures » prendra le relais des Avertissements Agricoles « Grandes Cultures » dans les conditions suivantes :

- le Président de la Chambre régionale d'agriculture en est le directeur de publication ;
- ce bulletin livre des informations relatives à la situation phytosanitaire et à l'évaluation des risques encourus par les végétaux et tout particulièrement les cultures (blé, colza, orge, maïs, tournesol, soja ...) ;
- il est également le vecteur de données générales sur les stratégies de lutte (notes nationales) et la réglementation ;
- par contre, il ne contient pas de préconisations. Celles-ci sont désormais considérées comme relevant du domaine concurrentiel. Elles doivent néanmoins s'appuyer sur le BSV.
- Son rythme de parution est **hebdomadaire durant la période de végétation**.

Jusqu'à maintenant, les informations relatives à la situation phytosanitaire des cultures étaient relevées dans les parcelles de référence de l'ancien réseau des « Avertissements Agricoles ». A l'automne, elles seront fournies par les acteurs participant au réseau d'observations mutualisées :

- la Chambre régionale d'agriculture de Franche Comté,
- les Chambres départementales d'agriculture du Jura, de Haute-saône, du Doubs et du Territoire de Belfort
- les coopératives INTERVAL et TERRE COMTOISE
- les négociants AGRODIFFUSION, BASTARD, CHAYS, SA FAIVRE, MOULIN JACQUOT

Les instituts techniques ARVALIS et CETIOM participeront, dans un souci de cohérence interrégionale, à la relecture du BSV.

Ainsi, dès septembre, le suivi sanitaire de la culture de colza sera établi à partir de 29 parcelles de référence. En 2010, en pleine saison végétative, le réseau d'observation de l'état sanitaire des grandes cultures (colza, blé, orge d'hiver, orge de printemps, maïs, tournesol, triticale, soja) sera constitué de 140 parcelles réparties sur l'ensemble du territoire franc comtois. Les cartes ci-après montrent leur répartition géographique par culture et par organisme.

Les observations auront lieu le Lundi, le bulletin sera à la disposition des agriculteurs le mercredi en fin d'après midi sur sites internet dont les adresses seront communiquées dans la presse.

PROCHAIN BULLETIN le 8 septembre 2009

Message réglementaire

Autorisations de mise sur le marché délivrées en application de l'article R.253-50 du Code rural.

Textes officiels de référence : Articles L.253-2 et R.253-50 du Code rural

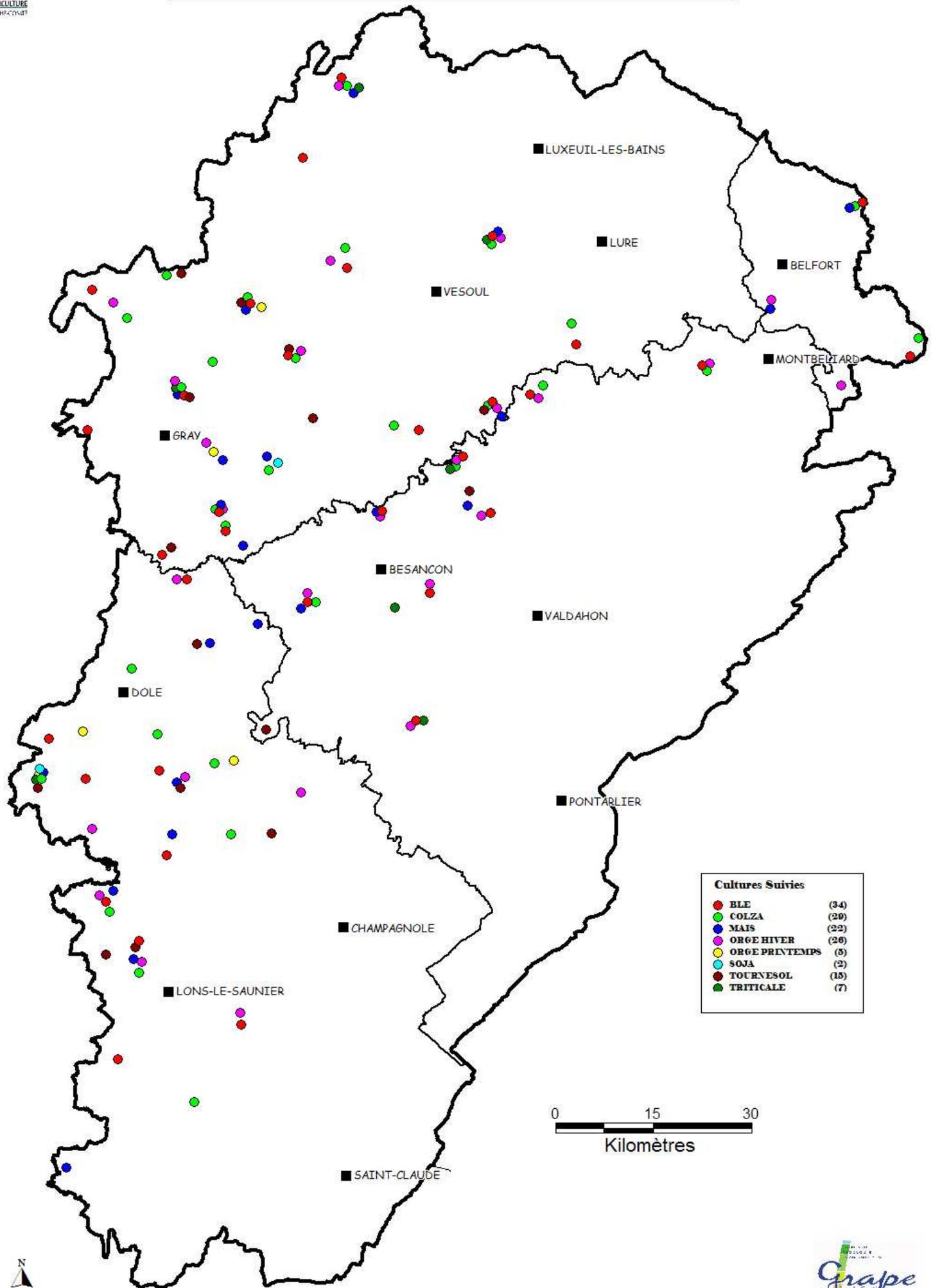
Le présent message établit la liste des spécialités phytopharmaceutiques pour lesquelles, au 7 juillet 2009, une autorisation de mise sur le marché a été délivrée en application de l'article R.253-50 du Code rural par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Les décisions délivrées en application de l'article R.253-50 ont une validité maximale de 120 jours. Les dates d'échéance applicables à chacune des spécialités concernées sont précisées dans la colonne de droite du tableau.

Pour plus de précisions sur les usages, ainsi que sur les doses maximales autorisées, se reporter à : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

N° INTRANT	N° AMM	NOM	DETENTEUR	SUBSTANCE ACTIVE	CULTURE CONCERNEE	DATE DE LA DEROGATION	ECHÉANCE
9900400	9900400	CALYPSO	Bayer Cropscience France SAS	Thiaclopride 480 G/L	NOISETIER	29/04/09	27/08/09
2040149	2060194	FORCE 1,5 G	Syngenta Agro SAS	Tefluthrine 15 G/KG	RADIS	29/04/09	27/08/09
2090108	2090075	VYDATE 10G	DUPONT SOLUTIONS	Oxamyl 105 G/KG	TABAC et MAIS	05/05/09	09/09/09
9700354	9700354	SENCORAL ULTRADISPERSIBLE	Bayer Cropscience France SAS	Métribuzine 70%	CAROTTE	20/05/09	18/09/09
2070327	2080103	TOPSIN 500 SC	CERTIS EUROPE BV	Thiophanate-méthyl 500 G/L	HARICOT	10/06/09	11/10/09
2000327	2000327	SPOTLIGHT PLUS	FMC CHEMICAL	Carfentrazone éthyl 60 G/L	HOUBLON	30/06/09	20/10/09
9700332	9700332	ORTIVA	Syngenta Agro SAS	Azoxystrobine 250G/L	LENTILLE	25/06/09	28/10/09
2060557	2080136	LENTAGRAN	BELCHIM CROP PROTECTION	Pyridate 450 G/KG	LUZERNE + PPAMC	25/06/09	28/10/09
9800028	9800028	RELDAN	Dow agrosociences	Chlorpyrifos-méthyl 225 G/L	AGRUMES	30/06/09	30/10/09
9900400	9900400	CALYPSO	Bayer Cropscience France SAS	Thiaclopride 480 G/L	FRAISE	30/06/09	30/10/09
2020091	2020091	SIGNUM	BASF Agro SAS	Pyraclostrobin 67G/KG + Boscalid (510) 267 G/KG	FRAISE	30/06/09	30/10/09
2000126	2000126	SUCCESS 4	Dow agrosociences	Spinosad 480 G/L	FRAISE-PPAMC	30/06/09	30/10/09
2070359	2070107	PREVICUR ENERGY	Bayer Cropscience France SAS	Propamocarbe HCL + Fosétyl-Aluminium 310 G/L	MACHE	30/06/09	30/10/09
9800144	9800144	STEWART	Du Pont de Nemours	Indoxacarbe 30%	MAIS	7/07/09	6/11/09
7900753	7900753	LONTREL 100	Dow Agrosociences SAS	Clopyralid 100 G/L	PPAMC	7/07/09	10/11/09
9200078	9200078	HORIZON EW	Bayer Cropscience France SAS	Tébuconazole 250 G/L	PPAMC	7/07/09	10/11/09
9500568	9500568	SWITCH	Syngenta Agro SAS	Cyprodinyl 375 G/KG + Fludioxynil 250 G/KG	TABAC	7/07/09	10/11/09
6900313	6900313	ASULOX	Cerexagri	Asulame (sel de sodium) 400 G/L	PPAMC	7/07/09	10/11/09

REPARTITION DES PARCELLES D'OBSERVATION DU RESEAU BSV PAR CULTURES (2009 - 2010)



REPARTITION DES PARCELLES D'OBSERVATION DU RESEAU BSV PAR ORGANISMES (2009 - 2010)

